



Place et rôle du pharmacien *le réseau de santé*

André Nguyen
*Pharmacien coordonnateur
du réseau AddictLim*



Définition

Définition des réseaux de santé selon l'article L.6321-1

« Les **réseaux de santé** ont pour objet de **favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité** ou **l'interdisciplinarité** des prises en charge sanitaires, notamment de celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Ils assurent une prise en charge adaptée aux besoins de la personne tant sur le plan de **l'éducation à la santé**, de la **prévention**, du **diagnostic** que des **soins** »

« **Travailler ensemble ...** »



Historique

- **1996** : Financement du premier réseau ville-hôpital en Haute-Vienne : Toxicomanie Soins Réseau 87 (0,5 ETP Secrétariat)
- **2005** : Financement du réseau ville-hôpital en addictologie de la Haute-Vienne (0,3 ETP médecin et 0,2 ETP pharmacien)
- **2009** : Financement d'AddictLim, réseau régional ville-hôpital en addictologie (1 ETP coordonnateur administratif, 1 ETP coordonnateur de santé, 0,5 ETP médecin addictologue, 0,5 ETP Délégué de santé, 0,5 ETP secrétariat)



Organisation du réseau

Association loi 1901
Bureau
Comité d'Administration
Assemblée générale

4 réunions
par an

Comité de coordination
1 pharmacien d'officine
1 médecin généraliste
2 médecins psychiatres

1 réunion
par
semaine

Equipe d'AddictLim
1 ETP Coordonnateur de santé
1 ETP Coordonnateur administratif
0,5 ETP Médecin addictologue
0,5 ETP Délégué de santé
0,5 ETP Secrétariat

1 réunion
par
semaine



Les actions

3 axes :

- Le **parcours de santé**
- La **prévention**
- La **formation**

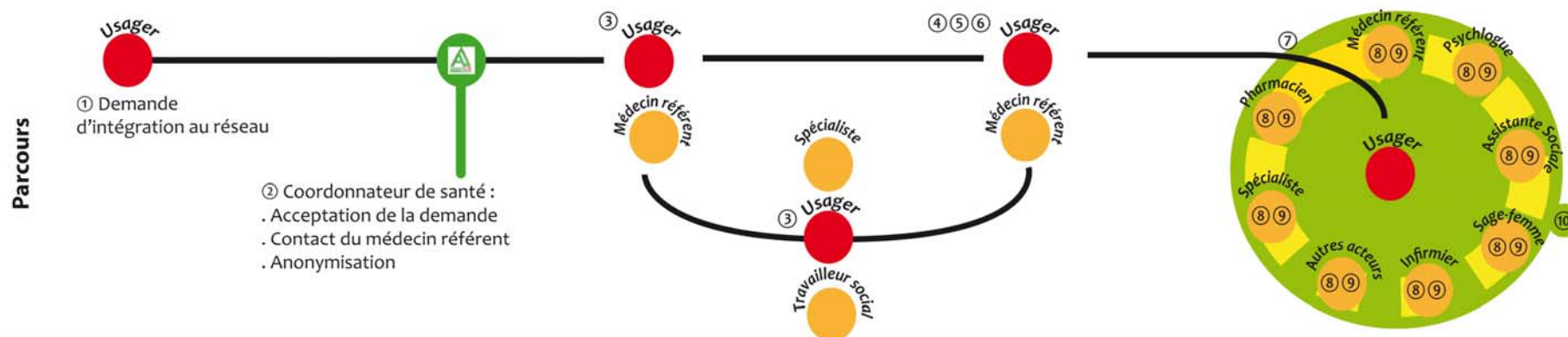


AddictLim : le parcours

Etape 1 Intégration

Etape 2 Evaluation

Etape 3 Parcours de santé





Glossaire

ANPAA

Association Nationale de Prévention en
Alcoolologie et Addictologie

CAARUD

Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la
Réduction des risques pour Usagers de Drogues

CIU

Centre d'Insertion (Universitaire)

CIPE

Centre d'Insertion du Pays d'Eygrenade

CM

Centre Médical d'Accueil au service tabagique

CMP

Centre Médical psychologique

CSAPA

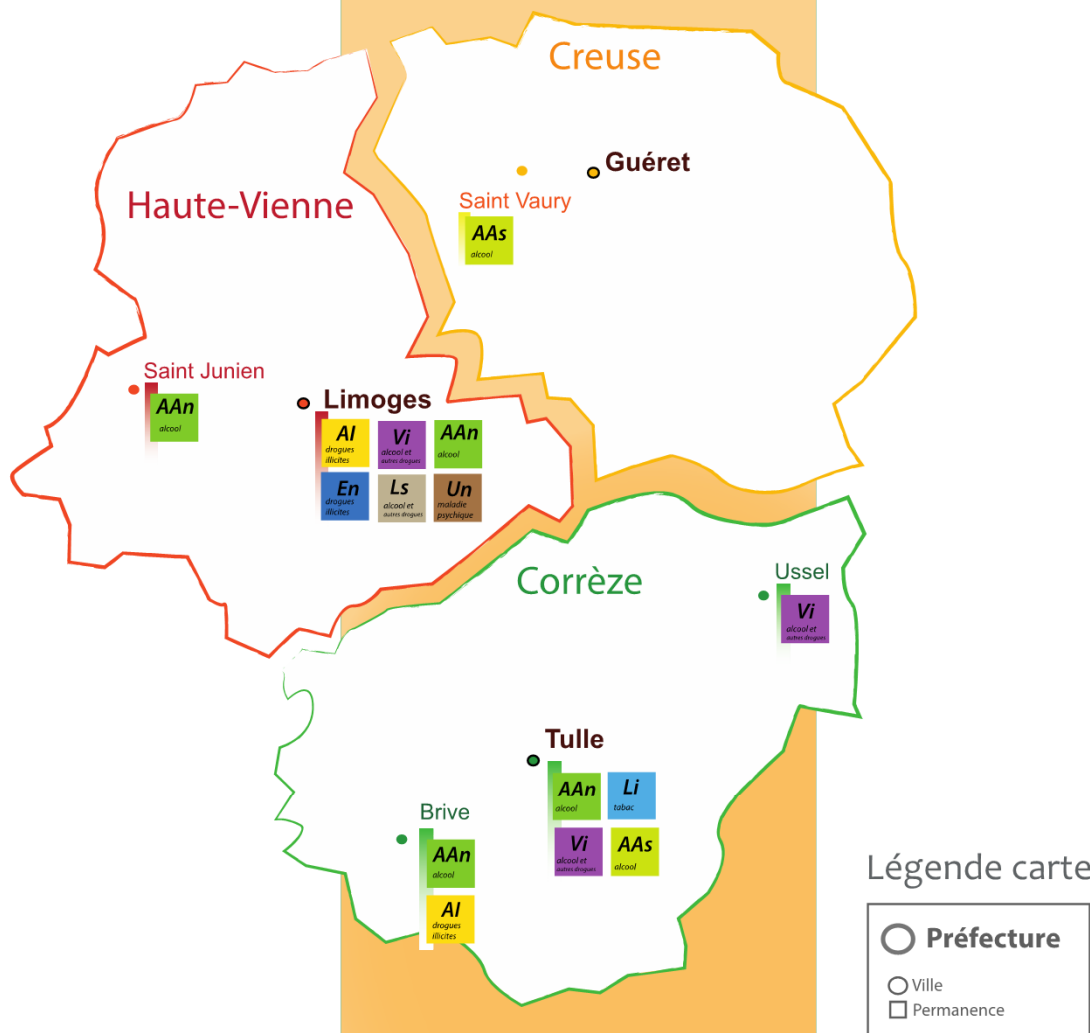
Centre de Santé d'Accompagnement et de
Prévention en Addictologie

Cette carte montre le **maillage des permanences et des consultations délocalisées** réalisées par les structures spécialisées en addictologie dans la région Limousin.

Cette plaquette est destinée aux usagers, à leurs familles et aux professionnels concernés par la thématique.



Les permanences des associations d'usagers en Limousin* (coordonnées au verso)



Ces données sont indicatives. Les associations oeuvrent en totale indépendance d'AddictLim. Pour avoir plus de renseignements sur les horaires et lieux de permanences, vous pouvez téléphoner aux numéros situés au verso.

LEGENDE Associations d'usagers

- AI** AIDES
drogues illicites
- AAAs** Alcool Assistance
alcool
- AAAn** Alcooliques Anonymes
alcool
- En** Entr'AIDSida
drogues illicites
- Ls** La santé de la famille
alcool et autres drogues
- Li** La ligue contre le cancer
tabac
- Un** UNAFAM
maladie psychique
- Vi** Vie Libre
alcool et autres drogues

* données mises à jour le 1er juillet 2014

Une version mise à jour est disponible sur le site www.addictlim.fr

graph an



Exemple de documentations



Médicaments de substitution aux opiacés

Indication : traitement de substitution de la pharmacodépendance majeure aux opiacés, dans le cadre d'une prise en charge médicale, sociale et psychologique

Réseau AddictLim : lien entre les différents professionnels (médecin, pharmacien, spécialiste, assistant(e) social(e), psychologue, infirmier, éducateur, sage-femme, ...)

Subutex® LISTE I assimilé aux stupéfiants Buprénorphine Haut Dosage et génériques

Subutex® : 0,4 mg, 2mg, 8mg

Génériques : 0,4 mg, 1mg, 2mg, 4mg, 6mg, 8mg

Boîte de 7 comprimés

PRESCRIPTION

- Primo-prescription et renouvellement de la prescription par tout médecin
- Ordonnance sécurisée, non renouvelable d'une durée maximale de 28 jours, portant le nom de la pharmacie choisie en accord avec le patient
- Privilegiée la prescription quotidienne en début de traitement
- Dosage et posologie en toutes lettres

DELIVRANCE

- En début de traitement, délivrance quotidienne et prise sur place à la pharmacie d'officine recommandées
- Modalités de prise : 1 prise par jour, dissolution en 5 à 10 minutes par voie sublinguale, rincer la bouche avant la prise et ne pas avaler la salive (diminution de l'effet)

MODELE D'ORDONNANCE BUPRENORPHINE

Docteur ZIG
Médecine générale
80 Rue Brasserie
87 000 Limoges
N°RPPS

Le 20 mai 2011

Monsieur Gérard Martin
25 ans

1) Buprénorphine haut dosage⁽¹⁾
ou Subutex (non substituable)

à douze milligrammes par jour,
soit un comprimé à huit milligrammes et deux
comprimés à deux milligrammes,

à prendre en une seule prise le matin, en
sublingual strict

Dispensation pour la période du vendredi 20 mai
2011 au jeudi 16 juin 2011
Délivrance par périodes de 7 jours

=> Indication de complément d'ordonnance⁽²⁾

SIGNATURE Tampon

Exemples de modalités de délivrance :
✓ délivrance le jeudi la veille pour le lendemain
✓ délivrance quotidienne avec prise devant le pharmacien
✓ délivrance quotidienne la veille pour le lendemain
✓ délivrance bihebdomadaire
✓ délivrance exceptionnelle en une seule fois (prévenir la pharmacie)

Ordonnance sécurisée Obligatoire
Préciser si ALD 30

(1) Posologie (en 1 prise)
- initiale : 2 à 4 mg/j
- stabilisation moyenne : 8 à 16 mg/j
Dosage maximal : 16 mg/j

(2) Il est important de noter « en complément de l'ordonnance précédente du ... »

(3) Rappel : la délivrance des stupéfiants et assimilés est fractionnée par périodes de 7 jours sauf mention expresse

Méthadone® sirop STUPEFIANT

Méthadone® sirop : 5mg, 10mg, 20mg, 40mg, 60mg

Flacon unidose

PRESCRIPTION

- Primo-prescription par médecin exerçant en CSAPA, médecin exerçant dans les services hospitaliers spécialisés dans la prise en charge des toxicomanes ou médecin exerçant en établissement de santé (sauf service d'urgence)
- Relais ou renouvellement de prescription : après stabilisation, un relais en ville peut être fait. Le prescripteur initial mentionne sur l'ordonnance le nom du médecin de ville choisi en accord avec le patient (« médecin relais ») et le nom de la pharmacie ou du pharmacien qui assurera la délivrance. Le pharmacien choisi doit être contacté par le médecin de ville
- Ordonnance sécurisée, non renouvelable, d'une durée maximale de 14 jours
- Dosage et posologie en toutes lettres

DELIVRANCE

- En début de traitement, délivrance quotidienne par l'établissement de santé ou le CSAPA
- Après stabilisation, délivrance en pharmacie d'officine sur **présentation des 2 ordonnances** : ordonnance du CSAPA et ordonnance du « médecin relais »
- Délivrance quotidienne et prise sur place à la pharmacie recommandées

SPECIFICITES DE LA ...

La méthadone® gélule STUPEFIANT

Chlorhydrate de méthadone : 1mg, 5mg, 10mg, 20mg, 40mg

PRESCRIPTION ET DELIVRANCE

- Pas de primo-prescription** : la forme gélule n'est pas destinée à la mise en place d'un traitement par méthadone
- Toujours en relais d'un traitement stabilisé par méthadone sirop depuis 1 an au moins**. En cas d'usage détourné de la gélule par un patient (tentative d'injection, sniff, usage illicite), revenir obligatoirement à une prescription de méthadone sirop. **La première prescription de la gélule de méthadone sera faite par un médecin exerçant en CSAPA ou dans les services hospitaliers spécialisés dans la prise en charge des toxicomanes**

> Les points 3 4 5 6 7 sont identiques à la méthadone sirop

Etablissement d'un protocole de soins entre le patient, le médecin de ville et le médecin conseil de l'Assurance Maladie

MODELE D'ORDONNANCE METHADONE® SIROP

Docteur TRUC
Médecine générale
rue Machin
87 000 Limoges
N°RPPS

Le 20 mai 2011

Melle Sophie Leprieur
28 ans

Chlorhydrate de méthadone
soixante-quinze milligrammes par jour
Soit un flacon à soixante milligrammes, un
flacon à dix milligrammes et un flacon à cinq
milligrammes en une seule prise le matin.

Dispensation pour la période du vendredi 2/4/2011
au jeudi 15/4/2011

Pharmacie e la Croix verte de Limoges

Signature Tampon

Exemples de modalités de délivrance :
✓ délivrance le jeudi la veille pour le lendemain
✓ délivrance quotidienne avec prise devant le pharmacien
✓ délivrance quotidienne la veille pour le lendemain
✓ délivrance bihebdomadaire
✓ délivrance quotidienne sauf vendredi délivrer samedi dimanche lundi
✓ délivrance exceptionnelle pour quatorze jours

Posologie moyenne de stabilisation : 60 à 100 mg/j

Ordonnance sécurisée obligatoire
Préciser si ALD 30

SPECIFICITES DE LA ...

La SUBOXONE® LISTE I assimilé aux stupéfiants

buprénorphine/naloxone : 2mg/0,5mg et 8mg/2mg

PRESCRIPTION ET DELIVRANCE

Les modalités de délivrance a b c d et de prescription e f sont identiques aux Subutex® et Génériques

Les différences avec le Subutex® et Génériques

- > **Goût citron** pour une meilleure observance
- > Augmentation de la posologie maximale de buprénorphine à **24mg/jour** (contre 16 mg/jour pour le SUBUTEX et Génériques)
- > L'ajout de **naloxone** est une composante destinée à empêcher le mauvais usage du produit par voie intraveineuse

RAPPEL Stupéfiants : Délivrance fractionnée par périodes de 7 jours sauf mention expresse du prescripteur « délivrance en une seule fois ». Chevauchement interdit sauf mention expresse du prescripteur sur l'ordonnance.

Pour la méthadone, au-delà de 3 jours suivant la date de rédaction de l'ordonnance, seul le reste de la fraction restant à couvrir au moment de la présentation de l'ordonnance peut être délivré.

AddictLim : la prévention

- Réduction des risques
- RPIB alcool
- Création de documents (affiche, plaquette, ...)
- Actions ponctuelles en partenariat



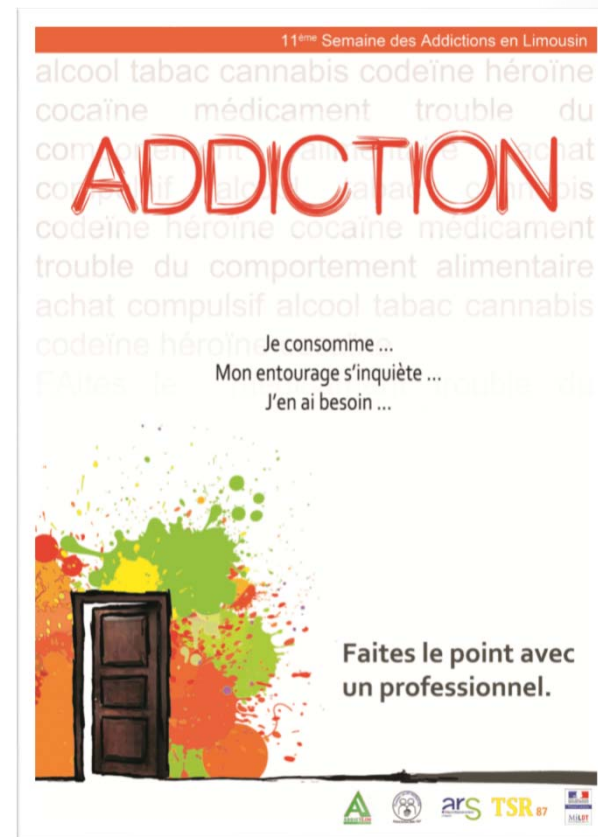
AddictLim : la prévention

Semaine régionale des addictions

Depuis 2004

Objectifs

- pour le patient : identifier les interlocuteurs
- Pour le professionnel : donner un cadre pour aborder les addictions



AddictLim : les formations

- Les rencontres pluridisciplinaires territoriales:
 - Rencontres professionnels
 - Rencontres avec les associations d'usagers
- Les formation initiales : faculté de pharmacie



25 novembre 2014 Le pharmacien d'urgence face aux addictions



Merci de votre attention



AddictLim

26 avenue des courrières

87 170 Isle

Tél : 05 55 05 99 00

Fax : 05 24 84 18 03

Contact : addictlim@gmail.com

Site internet : www.addictlim.fr

